

BAC PRO

TECHNICIEN EN
CHAUDRONNERIE
INDUSTRIELLE
EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Paul Guérin - 79000 NIORT
Tel : 05 49 34 22 22
Contact : Jacques Hobart – DDFPT

LE MÉTIER

Le ou la titulaire de ce diplôme est spécialiste de la fabrication d'ensembles chaudronnés, d'ensembles de tôlerie, de tuyauterie industrielle et d'ossatures en structures métalliques. Il ou elle intervient essentiellement en atelier, mais aussi sur chantier pour installer, entretenir ou réhabiliter.

Ce (cette) professionnel(le) qualifié(e) participe à la mise en oeuvre de produits très divers, tant par leur nature (métaux et alliages ferreux et non ferreux, matières plastiques, matériaux composites...) que par leur forme (plats, profilés, tubes...), leur dimension ou leur mode d'assemblage.

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaissance des techniques d'assemblage.
- Utilisation de machines adaptées.
- Maîtrise des logiciels de DAO.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Construction aéronautique et spatiale.
- Industrie agroalimentaire.
- Bâtiment et travaux publics.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Sortie de 3ème, ou de seconde ou avec une certification de niveau 3 du domaine.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : plusieurs semaines au lycée de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1867h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Réalisation en Chaudronnerie Industrielle.
- Mention Complémentaire Technicien de Soudage niveau 4.

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti. Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap. Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2020-2021

Pas d'apprenti en 2020/2021

